



Aide-mémoire réaffectation Infirmier

Le comité formation Covid-19 a développé un résumé des principales tâches attendues pour une réaffectation à ce titre d'emploi et le cursus des formations recommandées. Ce document est à titre informatif.

Le moment pour réaliser les formations devra être convenu avec le gestionnaire.

Pour toutes questions vous pouvez contacter le comité formation à l'adresse : formation.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

Infirmier (inf)	
Tâches attendues	PARTENARIAT INFIRMIÈRE-PATIENT Toute personne est responsable de sa santé. Lorsqu'elle exprime un besoin ou une attente, l'infirmière l'invite, tout en tenant compte de ses capacités à mobiliser ses ressources personnelles et celles de son environnement et ce, dans le respect mutuel et dans le partage d'un but commun. • Reconnaître l'unicité du patient en tant que personne ; • Établir un lien de partenariat avec le patient et aider la famille ou le répondant à participer aux soins ; • Effectuer avec le patient et/ou les personnes significatives, la collecte de données dans le but d'identifier les besoins de santé et de soins de chaque résidant ; • Planifier les activités de soins, élaborer le PTI pour chacun des patients et le maintenir à jour ; • Évaluer les résultats des interventions de soins, les inscrire au dossier et apporter les corrections au plan de soins et au PTI.
	PROMOTION DE LA SANTÉ Tout usager aspire à la santé et au bien-être. L'infirmière aide l'usager à appliquer les choix qu'il fait en respectant les capacités de celui-ci ; ces capacités peuvent varier dans le temps. Les choix de l'usager sont tributaires de ses attentes, de ses ressources personnelles et de celles de son environnement. • S'assurer d'une prestation de soins sécuritaires ; • Consulter les notes d'évolution des divers professionnels impliqués ainsi que les résultats d'analyses et d'examens ; • Évaluer les besoins d'enseignement du patient et/ou des personnes répondantes, procéder à l'enseignement et vérifier la compréhension. Transmettre l'information pertinente au supérieur immédiat ; • Aider le patient à utiliser et accroître son répertoire personnel de ressources de façon à maintenir ou à améliorer sa santé et son bien-être ; • Faciliter l'échange de connaissances en matière de santé et aider le résidant ou son répondant à faire des choix ; • Reconnaître les comportements acquis en matière de santé et intervenir en tenant compte de la façon dont le patient apprend ; • Déterminer, en collaboration avec le patient ou son répondant, les mesures qui favorisent un environnement sain, sécuritaire et stimulant ; • Appliquer les programmes de soins et d'enseignements implantés dans le CISSMO ; • Intégrer dans sa pratique quotidienne, les valeurs et les principes énoncés dans la philosophie de soins de l'organisation

- Participer au programme d'évaluation continue de la qualité des soins.

PRÉVENTION DE LA MALADIE

- Tout usager fait face à des situations à risque liées aux transitions de la vie et à l'environnement. L'infirmière aide l'usager à déceler les problèmes potentiels liés à une situation de crise ou de violence, et à s'adapter aux problèmes actuels pour maintenir sa santé et son bien-être.
- Appliquer avec le patient et d'autres professionnels de la santé, s'il y a lieu, des programmes de prévention des infections, des accidents, des situations de crise ou de violence ;
- Dépister toutes situations à risque en assurant une surveillance étroite des patients qu'elle a sous sa responsabilité ;
- Rédiger les rapports d'accidents/incidents et d'erreurs de médicament et en assurer le suivi (GESRISK) et déclarer les situations de crise ou de violence ;
- Organiser et maintenir un environnement fonctionnel et sécuritaire pour chacun des patients et respecter les principes reliés aux normes d'asepsie.
- Signaler à la chef d'unité toute situation à risque pour la santé et la sécurité des patients, du personnel ou des visiteurs ;
- Aider le patient ou son répondant à découvrir ses ressources personnelles, l'informer de celles offertes par son milieu et l'aider à faire face à la situation. Porter une attention particulière aux résidents vulnérables ou à risque.

PROCESSUS THÉRAPEUTIQUE

- Tout usager qui apprend le diagnostic associé à son problème de santé a besoin d'être soigné, renseigné, rassuré et réconforté. L'infirmière l'invite à participer aux soins prévus à son plan d'intervention en fonction de ses capacités. En collaboration avec l'usager, l'infirmière planifie et prodigue les soins infirmiers requis pour maintenir ou améliorer la santé de ce dernier ou pour l'aider à mourir dans la dignité. L'infirmière assure à l'usager l'aide dont il a besoin en tenant compte des réactions de celui-ci au cours du processus thérapeutique.
- Prodigue les soins requis en :
 - Exécutant les soins de base et les traitements spécifiques de façon sécuritaire ; Prenant connaissance des ordonnances médicales, les relever et y donner suite ; Recevant les ordonnances téléphoniques et en y donnant suite.
 - Coordonner les activités de soins pour son groupe de patients en tenant compte des priorités de chacun et assurer une prestation de soins sécuritaires et de qualité ;
 - S'assurer que le patient a reçu les soins planifiés ;
 - Évaluer l'état du patient. Faire preuve de compétences cliniques requises et prendre les décisions appropriées selon la situation du résident ;
- Assurer une présence thérapeutique auprès du patient et le rassurer en fonction de ses besoins ;
- Informer le patient ou son répondant des soins qui lui seront prodigués ;
- Administrer les traitements et les médicaments selon la prescription, l'ordonnance collective ou selon le protocole en vigueur dans l'établissement, dans le respect de l'intimité et de la confidentialité ;
- S'assurer que le patient connaît (en respectant ses capacités intellectuelles) les effets recherchés et les effets secondaires des médicaments qui lui sont administrés ;
- Connaître l'évolution de la maladie, connaître les réactions de deuil ou de perte chez le résident et accompagner celui-ci, sa famille ou son répondant. Aider le patient et sa famille à préciser ce que le deuil ou la perte représente pour chacun ;
- S'assurer que le patient connaît les examens diagnostiques et les traitements qu'il subit ;
- Amorcer des mesures diagnostiques. Collaborer aux méthodes diagnostiques avec le résident et les professionnels de la santé qui les prescrivent ou selon les ordonnances collectives ;
- Se renseigner auprès du patient, de son répondant ou d'un autre membre de l'équipe soignante, sur la façon dont il réagit aux médicaments et au traitement en cours. Intervenir selon la situation et prendre les décisions qui s'imposent ;

- Procéder à la surveillance clinique du patient : être à l'affût de tout signe de déséquilibre et intervenir en fonction des problèmes ou des risques décelés ;
- Choisir le moment opportun pour transmettre à un autre professionnel de la santé, des renseignements relatifs à l'état du résident et en déterminer le contenu ;
- Intervenir dans les situations d'urgence, de crise ou de violence, en fonction des besoins du patient ainsi que des politiques de l'établissement ;
- Consigner au dossier les problèmes du résident, ses observations, les changements et les interventions effectués, les médicaments et les traitements administrés ainsi que les réactions du résident, toutes ces observations dans le but de favoriser la continuité de soins sur les trois (3) quarts de travail et assurer la cohérence des interventions avec les membres de l'équipe interdisciplinaire. Voir à la mise à jour du dossier du patient ;
- S'assurer de l'apport optimal des membres de son équipe dans la dispensation des soins ;
- Participer activement à l'équipe interdisciplinaire et planifier des interventions assurant l'attente des objectifs formulés.

RÉADAPTATION FONCTIONNELLE EN SOINS INFIRMIERS

- Tout usager qui fait face à certaines limites consécutives à une maladie ou à un accident peut accroître son répertoire personnel d'auto-soins et améliorer son bien-être en fonction de ses capacités. L'infirmière accompagne l'usager pour l'aider à recouvrer un nouvel équilibre et à s'adapter à son environnement.
- Aider le patient (famille et personne significative) à exploiter son potentiel de façon à maintenir ses acquis le plus longtemps possible. Enseigner des moyens qui l'aideront à assurer sa sécurité et son bien-être et à accomplir les activités de la vie domestique, et ce, en tenant compte de ses capacités résiduelles ;
- Lors des examens à l'extérieur de l'établissement, évaluer le mode de transport approprié et assurer la transmission de toutes les données pertinentes du patient au service receveur ;
- Collaborer avec les divers professionnels à l'élaboration du PTI ;

QUALITÉ DE VIE

- Tout usager vise une qualité de vie optimale et il a droit au respect de ses valeurs. L'infirmière met à profit les ressources personnelles de l'usager et celles de son environnement pour accroître sa qualité de vie. Elle amène l'usager à exprimer ses besoins à cet égard et à donner un sens à sa situation de santé.
- S'assurer que les interventions procurent du bien-être au patient ;
- Aider le patient à donner un sens à la situation qu'il vit ;
- Adopter une conduite compatible avec les obligations légales, morales et éthiques de la profession d'infirmière ;
- Si le patient ou son répondant le demande, l'informer sur les modalités d'accès à son dossier. Compléter, au besoin, les formulaires obligatoires ;
- Soutenir le patient dans la défense de ses droits et intercéder pour lui si nécessaire. Lui rappeler ses responsabilités à l'égard de sa santé.

ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

- L'infirmière démontre que sa pratique des soins s'appuie sur de solides connaissances scientifiques qu'elle met continuellement à jour. L'infirmière engagée envers sa profession, est solidaire des autres infirmières et, grâce aux diverses activités de soins, construit son identité professionnelle. Elle reconnaît l'importance de l'interdisciplinarité et de la nécessité de collaborer avec les organismes du milieu.
- Contribuer à la diffusion et au maintien de la philosophie de soins prônée par l'organisation ;
- Connaître et véhiculer les fondements du modèle de soins infirmiers choisi par l'établissement. S'assurer de l'élaboration, de l'application des PTI dans le respect de la démarche clinique pour tous les patients de l'unité ;
- Participer, au moins une fois par année, aux activités reliées au développement de sa profession et diffuser l'information à ses collègues ;

	• Connaître et respecter la Loi sur les infirmières et infirmiers, le Code de déontologie des infirmières ainsi que les lois et règlements en lien avec sa pratique ; • S’engager dans un processus de formation continue et de mise à jour de ses connaissances ; • Démontrer dans sa pratique qu’elle : ○ Utilise les nouvelles connaissances ; ○ Contribue à générer de nouvelles connaissances ○ Participe au renouvellement des pratiques de soins ○ Affirme son identité professionnelle ; ○ Fait preuve de leadership clinique mobilisateur ; ○ Collabore avec les maisons d’enseignement et facilite les stages des étudiants ; ○ Est fière de sa profession. • Exécuter toute autre tâche à la demande de la chef d’unité ou de la coordonnatrice. PRATIQUES ADMINISTRATIVES et GESTION DES RESSOURCES HUMAINES • Contribuer au fonctionnement harmonieux du personnel en s’assurant d’un travail d’équipe qui va susciter la participation spécifique de tous les intervenants. Collaborer à créer un climat de travail harmonieux et stimulant ; • S’assurer que l’infirmière auxiliaire et/ou la préposée aux bénéficiaires de son équipe possèdent les connaissances et habiletés requises pour poser les actes délégués. Participer au contrôle de ceux-ci ; • Fournir l’information permettant l’analyse des plaintes des résidents ou de leur répondant et collaborer à la mise en place des solutions retenues ; • Contribuer à l’évaluation de nouveaux produits, équipements ou méthodes de travail en collaboration avec ses équipiers et formuler les recommandations aux personnes concernées.	
Cursus des formations requises avant l’entrée en fonction	• Prévention et contrôle des infections : formation de base en contexte de la COVID-19 sur l’ENA #3938	Durée 3h00 en ligne
	• Nettoyage et désinfection des équipements de soins sur l’ENA #1918	Durée 45 minutes en ligne
	• Protection respiratoire “Fit test”	Durée 1h00 en présentiel
	• Softlab/glucomètre Hélios/glucomètre Acudose	Durée 3h00 en visioconférence
	• Si pas de pratique terrain depuis 5 ans et + : Réactualisation en soins infirmier	Durée 7h00 en présentiel
	• Ordonnance collective sur l’ENA #2509	Durée 2h00 en ligne
	• Prévention des chutes sur l’ENA # 2890	Durée 1h30 en ligne
	• Le bien-être psychologique sur l’ENA #3901 (formation fortement recommandée mais non obligatoire)	Durée 30 minutes en ligne
*Selon l’analyse des écarts de formation et l’expérience de la personne, le comité formation Covid-19 pourra proposer d’autres formations en supplément.		
Orientation pratique	• Jumelage dans le milieu à prévoir. Veuillez communiquer avec le comité formation afin d’avoir plus d’informations à ce sujet.	

Référence

Centre de santé et de services sociaux du Suroît. (2010). *Description de fonctions INFIRMIÈRE CODE 2471 2e, 3e et 4e ÉTAGE*. RÉSEAU PERSONNE EN PERTE D’AUTONOMIE (CHDAL).